

► Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence)

La structure sociale correspond au fait que la société est constituée de plusieurs groupes sociaux différenciés que l'on peut hiérarchiser selon différents facteurs ou variables, souvent pris de manière séparée. La notion d'espace social est proche de la notion de structure sociale. À travers celle-ci, **on assimile la société à un espace structuré au sein duquel les individus et les groupes d'individus sont placés de façon plus ou moins proche** en fonction de caractéristiques définies à partir de plusieurs facteurs ou plusieurs dimensions, tels que, la professions, le revenu, le diplôme, le genre, le lieu de résidence, la position dans le cycle de vie. Les différences entre les individus, liées à ces facteurs, se traduisent ainsi par des proximités entre certains individus en termes de niveaux et de modes de vie, de pratiques culturelles ou sociales ou encore de vision du monde par exemple. Ils se situent donc à proximité les uns des autres au sein d'un espace social pluridimensionnel et peuvent être alors identifiés comme un **groupe social présentant une certaine homogénéité sociale**. D'autres individus, très différents les uns des autres, seront éloignés au sein de cet espace social et pourront alors appartenir à des groupes sociaux différents.

Par ailleurs, ces différences peuvent être à **l'origine d'inégalités**. Une inégalité peut se définir comme un accès inégal à des ressources socialement précieuses (revenu, emploi, réussite scolaire, le pouvoir etc.). **Certains groupes sociaux étant plus dotés que d'autres en ressources socialement valorisées on observe donc, du fait des inégalités économiques et sociales, une hiérarchisation des individus ou les groupes d'individus au sein de l'espace social.**

Ainsi, selon Pierre BOURDIEU la notion d'espace social permet de représenter la société comme un « ensemble de positions distinctes et coexistantes (...) définies les unes par rapport aux autres (..) par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre comme « au-dessus », « au-dessous » et « entre » ».

• La catégorie socioprofessionnelle (PCS) est un des facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.

Tout d'abord la PCS est un facteur de structuration de l'espace social.

En effet, le but même des PCS est de parvenir à résumer en nombre réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois critères : le statut (indépendant/salarié, privé/public), la hiérarchie au sein du salariat et le secteur d'activité. Au plus haut degré de synthèse (le groupe socioprofessionnel), la nomenclature isole 6 groupes d'actifs : les agriculteurs, les artisans-commerçants et chefs d'entreprise de plus de dix salariés, les cadres et professions intellectuelles supérieures comprenant les professions libérales), les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. L'hypothèse, sous-jacente à l'élaboration de cette nomenclature, consiste à postuler que des groupes d'individus ayant des caractéristiques objectivement comparables (du point de vue des conditions de travail et de formation) ont toutes les chances de développer des pratiques sociales communes (loisirs, consommation, etc.) précisément parce qu'elles sont le produit des conditions sociales dans lesquelles ils vivent. Ainsi, les PCS sont un ensemble de groupes différents et clairement séparés.

La PCS est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social.

En effet, même si le revenu n'est pas un critère de construction des PCS on observe des différences de revenu entre les PCS et donc de niveaux de vie et *in fine* de modes de vie (ainsi on constate des différences notamment de pratiques culturelles et de loisirs entre les PCS, de même que des différences de pratiques sociales). Plus précisément **entre les PCS de salariés** (cadres supérieurs, professions intermédiaires, ouvriers et employés) on peut distinguer des groupes fortement hiérarchisés. Les PCS des ouvriers et des employés sont, plus que d'autres, touchés par les inégalités tant économiques que sociales. Ces PCS cumulent les handicaps : faibles revenus et donc faibles niveaux de vie : difficultés pour satisfaire les besoins primaires (nourriture, habillement, logement etc) ; inexistence de ou faibles patrimoines mobiliers et immobiliers ; difficultés face à l'emploi (temps partiels involontaires - sous-emploi -, travail précaire, période de chômage, conditions de travail pénibles) ; faiblesse du capital culturel et échec scolaire plus marqué des enfants (inégalités scolaires) ; logements peu spacieux et dans des zones éloignées des centres villes, ; loisirs peu diversifiés et de « proximité » ; inégalités face à la santé : espérance de vie plus faible du fait d'une mauvaise nutrition et de tendance à des comportements à risque (obésité, tabagisme, alcoolisme). Alors que les cadres supérieurs ainsi que les professions intermédiaires sont beaucoup moins touchés par les difficultés. Ainsi, certaines PCS sont dans le champ social à la fois très valorisées économiquement, socialement et symboliquement, en revanche, d'autres sont très peu valorisées économiquement, socialement et symboliquement.

S'agissant des PCS des indépendants (Agriculteurs exploitants, ACCE ainsi que la catégorie sociale des professions libérales) ces dernières ne peuvent pas être intégrées dans une logique hiérarchique du fait de la grande diversité de situations (petits et gros Agriculteurs exploitants ou ACCE ou professions libérales).

- **Le revenu est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord le revenu est un facteur de structuration de l'espace social.

Tous les ménages ne perçoivent pas les mêmes niveaux de revenus ni les mêmes types de revenus. Les ménages composés exclusivement de salariés vont principalement recevoir des revenus du travail salarié, tandis que les ménages composés exclusivement d'indépendants vont percevoir des revenus mixtes (honoraires, bénéfiques). Les ménages qui ont des revenus élevés et des capacités d'épargne importantes vont pouvoir réaliser des placements immobiliers ou financiers et ainsi percevoir des revenus de la propriété (loyers, dividendes, plus-values, taux d'intérêt) à l'inverse des ménages modestes, qui, sans véritables capacités d'épargne immobilière ou financière (épargne principalement de précaution), n'en percevront pas ou très peu. Ainsi, on va pouvoir distinguer des ménages aux revenus très modestes et en situation de pauvreté relative (qui perçoivent moins de 60% du revenu médian) ; des ménages percevant aux environs du revenu médian (entre 0,75 et 1,5 fois le revenu médian) ; et enfin des ménages qui perçoivent beaucoup plus que le revenu médian (au moins 1,5 fois plus). De fait ces ménages n'auront pas les mêmes niveaux de vie et modes de vie.

Le revenu est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

En effet, les différences de revenu entre les ménages peuvent donner lieu à des inégalités de niveau de vie : pour certains ménages les difficultés pour satisfaire les besoins primaires sont réelles ; pour d'autres ménages, du fait des dépenses contraintes liées à la satisfaction des besoins primaires, ce sont les besoins secondaires qui ont du mal à être satisfaits ; enfin pour d'autres ménages les revenus permettent un train de vie satisfaisant et la satisfaction des besoins tant primaires que secondaires. Les différences de niveaux de vie vont entraîner des différences de modes de vie (inégalités d'accès à certaines pratiques culturelles et à certaines pratiques sociales). Ces différences de revenu peuvent se traduire également par des inégalités de patrimoine, d'accès à la propriété, des différences de lieu d'habitation et plus largement conduire à une segmentation des lieux fréquentés. Enfin, les différences de revenu peuvent conduire à des inégalités scolaires (possibilité de financer des cours particuliers ou des stages linguistiques c'est-à-dire de convertir du capital économique en capital culturel ou encore possibilité ou non de financer des études supérieures).

- **Le diplôme est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord le diplôme est un facteur de structuration de l'espace social.

Tous les individus ne disposent pas du même niveau de diplôme (aucun diplôme / CAP, BEP / Baccalauréat / Bac + 2 / au moins Bac + 3), lesquels sont de nature différentes (professionnel / généraliste ; scientifiques / sciences-humaines / lettres ; reconnus d'Etat / non reconnus par l'Etat ; etc.)

Le diplôme est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

En effet, les personnes très diplômées ont généralement accès à des professions valorisées économiquement, socialement et symboliquement (revenus élevés, conditions de travail satisfaisants, reconnaissance sociale etc.). Elles sont moins touchées par le chômage ou encore la précarité de l'emploi. De plus, de nombreuses études montrent qu'indépendamment du revenu les personnes plus diplômées ont une espérance de vie plus importante que les personnes peu diplômées ou sans diplôme (capacité différente à comprendre l'importance de diversifier son alimentation, du danger des pratiques addictives, de suivre un traitement). De plus, selon Pierre BOURDIEU les différences de capital culturel entre les milieux sociaux sont à l'origine d'inégalités scolaires lesquelles conduisent à une reproduction sociale assez marquée en France. Plus précisément, les personnes peu diplômées ne peuvent pas transmettre à leurs enfants le capital culturel dont elles sont dépourvues alors, qu'à l'inverse, les personnes très diplômées (comme les enseignants) s'attachent à transmettre à leurs enfants le capital culturel qu'elles détiennent et ainsi les aident à réussir scolairement, et à accéder, de fait, à la même position sociale que leurs parents. **De fait, dans l'analyse de Pierre BOURDIEU, le capital culturel (notamment le capital culturel certifié = le niveau de diplôme) devient un instrument de domination**, et ce par le biais même du système scolaire qui permet la transmission de l'héritage culturel et participe à la **reproduction sociale des élites**.

- **La composition du ménage est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord la composition du ménage est un facteur de structuration de l'espace social.

Il existe plusieurs types de ménages en fonction de sa composition : célibataires, couples sans enfant, couples avec enfants (dont familles nombreuses), familles monoparentales et familles recomposées.

La composition du ménage est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

Les disparités socioéconomiques sont grandes selon la composition et donc la structure familiale des ménages. À revenu identique, le niveau de vie des ménages en couple sans enfant sera plus élevé que le niveau de vie d'un ménage en couple avec enfants. De même, le niveau de vie des familles monoparentales est en moyenne plus faible que le niveau de vie d'une personne célibataire ou d'un couple sans enfant ou avec enfants. Le risque de pauvreté est plus élevé pour les familles nombreuses ou monoparentales que pour les ménages en couple sans enfant ou avec un à deux enfants. Les différences de niveau de vie sont, là encore, à l'origine d'inégalités dans les modes de vie et dans les pratiques culturelles et *in fine* d'inégalités scolaires (voir plus haut).

• **La position dans le cycle de vie est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord la position dans le cycle est un facteur de structuration de l'espace social.

Le cycle de vie désigne la succession des étapes de la vie, de l'enfance à la vieillesse, et s'insère ainsi dans la trajectoire familiale (le célibat, la mise en couple, la formation de la famille, le départ des enfants, le veuvage). La carrière professionnelle, la détention d'un patrimoine, les loisirs et les pratiques culturelles, les usages du numérique, le logement sont autant de variables pour lesquelles la position dans le cycle de vie a une influence et structure donc l'espace social. En fonction de leurs âges les individus n'ont pas les mêmes activités (études, vie professionnelle active ou chômage, retraite), le même patrimoine (souvent accumulé au cours de la vie), et ont des loisirs et des pratiques différentes liées à l'âge.

La position dans le cycle de vie est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

On observe dans nos sociétés des différences de revenus et de patrimoine en fonction des âges, lesquelles vont entraîner des inégalités de niveaux de vie et de taux d'équipement du foyer et *in fine* des différences dans les modes de vie (inégalités dans les pratiques culturelles et sociales). Ainsi, l'âge est un fait social avec des effets sur la position sociale de l'individu : son prestige, les revenus auxquels il peut prétendre, ses chances d'accéder au pouvoir politique, etc. De plus, les jeunes sont davantage touchés par le chômage ou encore les emplois précaires que leurs aînés en âge d'être en activité.

• **Le sexe est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord le sexe est un facteur de structuration de l'espace social.

Force est donc de constater que le sexe est un marqueur d'appartenance à un groupe social : c'est donc un facteur de structuration de l'espace social. Du point de vue des indicateurs socioéconomiques, femmes et hommes ne suivent pas les mêmes formations, n'occupent pas les mêmes emplois, n'ont pas les mêmes manières de s'habiller ou de se divertir, les pratiques culturelles sont également différentes. Enfin, au sein du couple, hommes et femmes n'effectuent pas les mêmes tâches domestiques. Pour de nombreux sociologues ces différences trouvent leurs origines dans le processus de socialisation différentielle qui s'opère dès le plus jeune âge. Ainsi, comme l'a si justement écrit Simone de Beauvoir « *On ne naît pas femme on le devient* ».

Le sexe est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

Mais au-delà de ces différences, on observe de nombreuses inégalités en fonction des sexes et ce à plusieurs niveaux : le type d'emploi (qualifié ou non), les rémunérations, les perspectives de carrières et de promotion sociale. À ce niveau force est de constater que les femmes se heurtent à un phénomène appelé le « plafond de verre » (elles sont victimes de discrimination). De même, on observe de profondes inégalités quant à la répartition des tâches domestiques au sein des couples, répartition très inégale à la fois quantitative, qui va avoir des répercussions dans la vie professionnelle mais aussi dans la vie privée et notamment dans les pratiques culturelles, mais également qualitative. Certaines de ces inégalités économiques et sociales trouvent directement leurs origines dans le processus de socialisation différentielle en fonction des sexes (mythe de l'attente et éveil de la pensée maternelle chez les jeunes filles) qui les amènent à privilégier leur vie familiale à leur vie professionnelle (« Complexe de Cendrillon » de Marie DURUBELLAT) et à s'auto-exclure des filières prestigieuses à l'école et des postes à responsabilité dans le monde du travail (« auto-consentement des dominées » de Pierre BOURDIEU, lequel évoque "*l'efficacité symbolique du préjugé défavorable socialement institué*", par le fait même que "*les victimes se vouent à leur destin*"). D'autres inégalités, sont à trouver dans les discriminations négatives dont sont victimes les femmes, comme un accès inégalitaire au pouvoir économique ou politique. **Au final, on peut constater que le sexe est non seulement un facteur de hiérarchisation de l'espace social mais également un facteur de domination dans l'espace social.**

• **Le lieu de résidence est également un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.**

Tout d'abord le lieu de résidence est un facteur de structuration de l'espace social.

Il existe de multiples différences quant aux lieux de résidence : Ville / Campagne ; Ville bourgeoise / Ville populaire / Au sein d'une même ville : quartiers bourgeois / quartiers populaires ; quartiers de centre-ville / quartiers périphériques.

Le lieu de résidence est également un facteur de hiérarchisation de l'espace social

Ainsi, le lieu de résidence est à la fois un reflet de la position sociale et un facteur d'élection ou de stigmatisation, qui peut rendre plus ou moins facile l'accès à l'emploi. Les différents espaces ont ainsi une valeur économique et symbolique inégale, ce que reflète l'expression de « beaux quartiers », quartier dont l'usage et la propriété sont associés à des stratégies de distinction. Alors, que les habitants des « quartiers populaires » concentrent une part importante de la pauvreté monétaire des zones urbaines, et sont davantage frappés par le chômage et précarité de l'emploi. Enfin, la segmentation géographique des établissements scolaires (établissements situés en centre-ville versus établissements situés en Réseaux d'Education Prioritaire) peut être source d'inégalités scolaires en dépit des mesures de discriminations positives mises en place par les pouvoirs publics.

Le résumé :

Au sein de nos sociétés il existe plusieurs facteurs qui entraînent de multiples différences entre les individus et les ménages. Ces différences sont à l'origine de la structuration de l'espace social. En effet, on parle alors distinguer dans nos sociétés modernes, en fonction de multiples critères, des groupes sociaux homogènes.

Mais ces différences sont également sources d'inégalités, c'est-à-dire sources de différences d'accès à des ressources socialement prisées, et ainsi conduisent à une hiérarchisation de l'espace social et parfois à des phénomènes de domination sociale (domination culturelle des classes favorisées et domination masculine notamment)

► Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXème siècle (salarisation, tertiairisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois)

• Le processus de salarisation de la structure socioprofessionnelle (de l'emploi)

Le processus de salarisation de l'emploi désigne l'accroissement de la part des emplois salariés dans l'ensemble des emplois.

Analyse des faits :

Ainsi, sur 100 personnes occupant un emploi au début du 20^{ème} siècle 56 occupent un emploi salarié (et donc 44 sont des indépendants) puis cette part passe à 70% au début des années 60 et pour atteindre 89% en 2020. En France en 2020, sur 100 actifs occupés 89 sont des salariés (et donc 11 sont des indépendants).

Explications :

Cette salarisation des emplois s'explique tout d'abord par les gains de productivité massifs dans l'agriculture qui entraîne une hausse de la production agricole supérieure à la demande de produits agricoles et donc au déclin des agriculteurs exploitants (les agriculteurs exploitants représentent 20% des emplois au milieu des années 50 contre 1,5% aujourd'hui). **De même, le développement de l'industrie et de la grande distribution** explique le déclin des artisans et commerçants et chef d'entreprise (lesquels représentaient 12% des emplois au milieu des années 50 contre 6% aujourd'hui).

Par ailleurs, la salarisation de l'emploi est l'aboutissement d'un **double processus historique de contractualisation des relations de travail et d'institutionnalisation de la relation de travail**. Pendant très longtemps les relations de travail sont principalement patriarcales (on vit et on travaille en famille) et dès lors le travailleur peut ne pas percevoir de revenu et ne dispose d'aucun droit ; puis avec l'exode rural issu de la révolution agricole, et avec la révolution industrielle, l'individu se libère des instances communautaires et peut alors offrir « librement » sur le marché du travail sa force de travail à un employeur en échange d'une rémunération. Toutefois, et pendant très longtemps, le salariat est une situation très précaire (on parle alors de contrat de louage, au jour la journée) et très peu ou aucun droit ne sont reconnus aux salariés. Mais, grâce aux luttes sociales qui vont jaloner le 19^{ème} siècle, la relation salariale va évoluer. Celle-ci est désormais encadrée par des normes (droit du travail) et des institutions sociales permettant d'une part de réguler les conflits inhérents aux relations de travail (les syndicats, les tribunaux des Prudhommes) et d'autre part de protéger les travailleurs contre les risques sociaux (développement de la protection sociale). Ainsi, si le salariat est tout à fois source de revenus pérennes, de droits et de protections, il est aussi au fondement des identités au travail et d'un sentiment d'appartenance sociale.

Point de vigilance, la fragilisation du salariat :

Le salariat est donc devenu au XXème siècle le statut de l'emploi le plus courant. Cependant depuis les années 2010, on assiste à un rebond du travail indépendant avec la création du régime d'auto-entrepreneur en 2009 puis de micro-entrepreneur en 2014. Par ailleurs, on constate une fragilisation du salariat avec le développement des emplois précaires à partir du milieu des années 80, avec le développement des contrats à durée déterminée (CDD) ou encore de l'intérim au détriment des contrats à durée indéterminée (CDI).

• La tertiairisation de la structure socioprofessionnelle (de l'emploi)

Le processus de tertiairisation de l'emploi désigne l'accroissement de la part du secteur tertiaire dans l'ensemble des emplois.

Analyse des faits :

Ainsi, dans les années 50 en France sur 100 personnes occupant un emploi 37 occupaient cet emploi dans le secteur tertiaire contre plus de 75% aujourd'hui. La part que représente le secteur tertiaire dans l'emploi a donc été multipliée par 2, elle a augmenté de 100%.

Explications :

Cette tertiairisation s'explique par le fait que les **gains de productivité massifs dans les secteurs primaire et secondaire** entraînent toutes choses égales par ailleurs un accroissement de la production dans ces secteurs. **Laquelle hausse de la production est plus importante que l'accroissement de la demande** adressée à ces secteurs, ce qui conduit à une baisse du niveau de l'emploi dans ces secteurs afin de ralentir la hausse du niveau de production. À l'inverse et dans le même temps, **les gains de productivité**

plus faibles dans le secteur tertiaire conduisent à une hausse modérée du niveau de production (offre) alors même que la demande de service est croissante et supérieure à celle de l'offre. Une telle différence conduit donc à un accroissement du niveau de l'emploi dans le secteur tertiaire et notamment dans l'éducation, la santé, l'action sociale, culturelle et sportive ou encore les services à la personne. En effet, avec la montée des niveaux de vie, les modes de vie se modifient et les ménages accèdent davantage aux loisirs, de même la demande d'éducation et de soins s'accroît. Il y a donc des créations massives d'emplois dans des sous-secteurs (branches) comme la restauration, l'éducation, la santé, les services à la personne etc.

• **L'élévation du niveau de qualification de la structure socioprofessionnelle (de l'emploi)**

L'élévation du niveau de qualification de la structure socioprofessionnelle désigne le fait que la part des emplois qualifiés dans l'ensemble des emplois augmente.

Analyse des faits :

Ainsi, si en 1960 sur 100 salariés 75 étaient des salariés pas ou peu qualifiés à savoir des salariés d'exécution (employés et ouvriers), ces derniers ne représentent plus que 55% des salariés en 2020. Ainsi, la part la part des salariés qualifiés à savoir les professions intermédiaires et des cadres supérieurs est passée quant à elle de 25% à 45% c'est-à-dire à presque été multipliée par 2.

Explications :

Plusieurs explications peuvent expliquer cette montée du niveau de qualification des emplois. **Le processus d'automatisation** à l'œuvre dans l'industrie à partir du milieu des années 80 a entraîné le déclin des ouvriers non qualifiés (3,5 millions en 1975 à 2 millions aujourd'hui). De plus, **le progrès technique exige des salariés de plus en plus qualifiés** pour concevoir d'une part et maîtriser d'autre part les nouvelles technologies ; **l'accroissement de la taille des unités de production** a entraîné l'accroissement des personnels d'encadrement ; enfin la **volonté d'accroître le niveau de formation et qualification** des personnes et la volonté d'accroître l'espérance de vie scolaire a nécessité le recours massif à des enseignants , qui sont par définition des personnels qualifiés et diplômés.

Pour résumer, on peut noter que le progrès technique permet la suppression de certains emplois peu qualifiés (notamment dans le secteur industriel) et exige des emplois qualifiés. Dans le même temps, les gains de productivité permis par le progrès technique sont source de croissance économique. Laquelle permet une hausse du niveau de revenus des ménages ainsi que des recettes fiscales de l'Etat ce qui est favorable à la montée du niveau de qualification (pour les ménages le coût relatif des études diminue, tandis que l'Etat dispose de davantage de ressources budgétaires pour financer une politique éducative ambitieuse.)

Point de vigilance, la montée du nombre d'employés non qualifiés.

Il convient de noter que si le nombre d'emplois non qualifiés se réduit, le nombre d'employés non qualifiés officiant dans les services augmente : notamment, les employés non qualifiés travaillant dans les services à la personne, la restauration, la vente, les livraisons à domicile, ou encore les plateformes de vente en ligne etc.

• **La féminisation de la structure socioprofessionnelle (de l'emploi)**

La féminisation de la structure socioprofessionnelles désigne la hausse de la part des femmes dans l'ensemble des emplois.

Analyse des faits :

En France en 1950 sur 100 actifs occupés 34 sont des femmes, aujourd'hui presque un emploi sur deux (48%) est occupé par une femme. La part des femmes dans l'emploi a donc augmenté de 14 points de % ou encore a augmenté de 40% c'est-à-dire a été multipliée par 1,4.

Explications :

L'explication essentielle de cette féminisation des emplois est **la montée de l'activité des femmes alors que l'activité des hommes a baissé pour ensuite se stabiliser** . Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, plus les femmes entrent sur le marché du travail et décident de devenir actives, plus leur part dans l'emploi augmente.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la montée de l'activité féminine et donc, toutes choses égales par ailleurs, la féminisation des emplois. On peut citer **l'évolutions des mentalités et des mœurs** en faveur de l'activité féminine (rôle des luttes féministes revendiquant la fin du modèle de la femme au foyer et la volonté d'égalité entre les hommes et les femmes) ; **les avancées juridiques** rendant possible l'émancipation des femmes ; **la maîtrise de la fécondité et la montée de l'individualisme** qui conduisent à une réduction du nombre d'enfants par femme ; **le développement de la scolarisation des femmes** et donc la **montée de leur niveau de qualification** ce qui les incite rationnellement à entrer sur le marché du travail ; la **volonté voire la nécessité d'un second salaire** avec la crise économique et la politique de rigueur salariale ; la volonté d'émancipation et d'autonomie des femmes ; **le développement du secteur des services marchands et non marchands et le déclin des secteurs primaire et secondaire où les emplois sont moins accessibles aux femmes.**

Point de vigilance, persistance de certaines inégalités :

Toutefois, force est de constater que les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes (30% contre 5%) et qu'elles sont sur-représentées dans certaines PCS comme les employés et sous-représentées chez les ouvriers et les cadres supérieurs et enfin qu'elles sont sur-représentées dans certains métiers relevant de l'éthique du care.

► Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) :

• L'approche de K. MARX des classes et de la stratification sociales :

Karl MARX (1818-1883) a une **vision unidimensionnelle de la stratification sociale**, dans la mesure où il ne retient qu'un seul critère de classification, de nature économique, à savoir la place occupée dans le mode de production. Ainsi, la société est polarisée autour de deux classes sociales définies par leur position dans le mode de production. D'une part, la classe capitaliste ou bourgeoise qui détient le capital monétaire et *in fine*, les moyens physiques de production (machines-outils, bâtiments etc.) et les prolétaires qui détiennent uniquement leur force de travail. Lors du processus de production se noue entre les deux classes un **rapport social appelé le salariat**. À savoir que les prolétaires offrent leur force de travail aux capitalistes qui en disposent librement en échange du versement d'une rémunération appelée le salaire. Selon K. MARX, **les classes sociales ont donc une réalité objective (classe en soi) c'est-à-dire qu'elles peuvent se définir par la place occupée dans le mode de production laquelle détermine des niveaux et des conditions de vie similaires**.

Mais, selon K. MARX, il n'y a pas de classes sociales sans conscience de classe. Autrement, dit pour qu'un groupe d'individus forment une classe sociale, les individus qui occupent la même place dans le mode de production (classe en soi) doivent **prendre conscience de leurs intérêts communs à défendre et doivent s'organiser pour cela (c'est la classe pour soi)**. Plus précisément, selon K. MARX le rapport social qu'est le salariat est un rapport de domination dans la mesure où les prolétaires sont rémunérés à la valeur d'échange de la force de travail (définie par le niveau du salaire de subsistance) et non à la valeur d'usage créée par celle-ci (en termes modernes, la productivité marginale du travailleur). Ainsi, alors que le travail a la propriété de créer plus de valeur (valeur d'usage) que n'en nécessite sa reproduction (valeur d'échange), autrement dit de créer une plus-value. Or, cette plus-value, qui appartient de fait aux prolétaires (car ils détiennent la force de travail), est accaparée par les capitalistes. Ce faisant, payés aux salaires de subsistance les prolétaires sont condamnés à la misère et à devoir travailler sans cesse et sans relâche pour survivre ; alors que les capitalistes en accaparant la plus-value peuvent accumuler du capital et continuer à asseoir leur domination en exploitant davantage de prolétaires. Ainsi, K. MARX a-t-il une **vision réaliste des classes sociales**, dans la mesure où les classes sociales sont amenées à devenir des acteurs du changement social. De même, dans l'approche marxiste **les classes sociales n'existent et ne se définissent que dans une situation de conflit ; la lutte des classes, moteur du changement social, naissant de la conscience de classe au sein du prolétariat**.

• L'approche de M. WEBER des classes et de la stratification sociales :

Contrairement à Karl MARX, Max WEBER (1864-1920) a une **vision tridimensionnelle de la stratification sociale**, et les classes sociales n'en constituent, donc, qu'une dimension. Plus précisément, la distribution du pouvoir dans une société se fait à trois niveaux : l'ordre économique, l'ordre social et l'ordre politique.

L'ordre économique est le mode selon lequel les biens et les services sont distribués ; il est à l'origine des classes sociales. La situation de classe dépend du degré de chances qu'a une personne d'accéder aux marchés des biens ou aux services (classe de possession) et aux moyens de production (classe de production). La première probabilité dépend des revenus tandis que la seconde dépend des différents capitaux possédés. Ainsi, la propriété privée des moyens de production n'est pas le seul critère de classe. De même, pour M. WEBER l'existence des classes sociales n'entraîne pas automatiquement conscience de classe, même si celle-ci peut émerger et ce, notamment, lorsque les intérêts de classe sont objectifs, et que les contrastes entre les classes sont suffisants pour motiver l'action. Ainsi, M. WEBER a-t-il eu une **vision nominaliste des classes sociales**, c'est-à-dire que celles-ci sont un construit du sociologue, un concept créé pour appréhender et expliquer la société. Enfin, dans une société de classe la mobilité sociale est possible, de même qu'entre la classe privilégiée et la classe défavorisée on trouve des classes moyennes ; tandis que la distribution inégale des ressources ne conduit pas nécessairement à la lutte des classes et à des révolutions.

L'ordre social ou l'ordre statutaire est le mode selon lequel le prestige se distribue au sein d'une société. Un groupe de statut rassemble tous les individus qui ont le même degré de chances d'accéder aux honneurs ou à un même déshonneur. Le statut dépend à la fois de facteurs objectifs comme la naissance, la profession, le type d'instruction et le style de vie ; mais aussi d'éléments subjectifs comme la considération sociale qui dépend des sociétés et évolue au cours du temps. À la différence des classes, ces groupes de statuts sont toujours des communautés, elles sont composées d'individus qui sont conscients de leurs intérêts communs et capables d'agir pour les défendre. Les groupes de statut interagissent avec les classes sociales. Ils peuvent se recouper (une classe sociale privilégiée économiquement peut jouir d'une forte reconnaissance sociale ; à l'inverse une classe sociale défavorisée peut être victime d'une faible reconnaissance sociale) ou au contraire diverger (une classe sociale pouvant être fractionnée en différents groupes de statut. Par exemple, une classe sociale favorisée peut être composée d'individus bénéficiant d'un prestige élevé – *profession libérale : notaire, médecin spécialisé etc.* tandis que d'autres individus tout aussi économiquement aisés que les premiers pourront être dénigrés et bénéficier d'un faible prestige – *gros artisan : boucher-charcutier-traiteur etc.*).

L'ordre politique est celui de la compétition pour le contrôle de l'État. Elle est opérée par les partis politiques.

L'approche de la stratification sociale chez M. WEBER est complexe en ce sens où les élites sont plurielles : élites économiques, élites sociales, ou élites politiques.

► Comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation).

Pendant très longtemps et jusqu'au milieu des années 1960 en France, les sociologues ont considéré que la notion de classe sociale pouvait constituer une grille de lecture et un outil d'analyse pertinent pour rendre compte de la société française. Puis à partir du milieu des années 1960, certains phénomènes et notamment le processus de moyennisation à l'œuvre, mais également à partir des années 1980 l'accroissement des clivages intra-catégoriels vont amener certains sociologues à remettre en cause la pertinence de la notion de classe sociale comme outil d'analyse pour rendre compte de la société française. Toutefois, la résurgence des inégalités économiques et sociales observée à partir du milieu des années 1980 va amener d'autres sociologues à réaffirmer la thèse selon laquelle, la notion de classe sociale reste une notion pertinente pour rendre compte de la société française. Il existe donc un débat théorique et statistique sur la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française.

• Pour certains sociologues, la notion de classes sociale a perdu de sa pertinence pour rendre compte de la société française.

Du milieu des années 1960 au début des années 1980, l'atténuation des distances inter-classes rendent en effet moins évidentes les frontières entre les classes sociales et conduit certains sociologues à défendre la thèse d'une moindre pertinence de la classe sociale dans sa dimension objective (classe en soi dans l'analyse de Karl MARX et classe de possession et classe de production dans l'analyse de Max WEBER).

Le constat statistique :

De 1967 au milieu des années 1980, on observe un processus de moyennisation (Henri MENDRAS qualifie même cette période et donc cette évolution de la société de « seconde révolution française »). En effet, durant cette période, non seulement les niveaux de vie s'accroissent mais les inégalités économiques et sociales se réduisent : **c'est la moyennisation**. Cette moyennisation est due à plusieurs facteurs : la création du SMIC en 1970 (celui-ci remplace le SMIG créé en 1950) ou encore la généralisation et l'approfondissement de l'Etat Providence dont les logiques se diversifient : assurance, assistance et universalité. De plus, la massification de l'enseignement s'est accompagnée d'une démocratisation de celui-ci et l'ascenseur social est devenu effectif (mobilité sociale intergénérationnelle ascendante). *In fine*, tant les prestations sociales versées en espèces (et notamment celles versées sous conditions de ressources) que les prestations sociales en nature (santé, éducation, logement social) contribuent à cette époque à réduire les inégalités, tant économiques que sociales. Par ailleurs, le plein emploi et les avancées sociales obtenues dans le monde du travail, suite à de nombreux conflits, expliquent également cette réduction des inégalités. **Du milieu des années 1960 au milieu des années 1980, les inégalités économiques et sociales se sont atténuées et elles apparaissent désormais moins marquées : hausse des niveaux de vie, harmonisation des modes de vie. Dès lors, certains sociologues vont soutenir la thèse selon laquelle la notion de classe sociale ne permet plus (a perdu de sa pertinence) pour rendre compte de la société française.**

Les analyses sociologiques à retenir :

Alain TOURAINE (1925-) parle d'une **rupture sociologique**. Ainsi, selon lui la société industrielle du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle n'existe plus. Cette société était marquée par le conflit central entre les ouvriers d'industrie et les dirigeants d'entreprises. Les ouvriers, ou plutôt leurs représentants (les syndicats) à travers la constitution d'un mouvement ouvrier remettaient en cause l'ensemble du système social qui reposait sur l'exploitation du travail ouvrier. Mais la société industrielle s'est transformée. **La conscience de classe ouvrière est devenue moins radicale** du fait de la hausse des niveaux de vie et l'amélioration des conditions de travail. L'évolution des technologies industrielles avec l'automatisation des postes de travail a modifié le paysage industriel transformant beaucoup d'emplois en travaux de surveillance, supprimant les emplois les plus pénibles physiquement. **Dans la société postindustrielle, selon Alain TOURAINE, il y aurait eu retournement d'axe : c'est le passage d'une « société verticale » à une « société horizontale ».**

Pour Henri MENDRAS (1927-2003), il convient de changer la représentation schématique de la société. On passe pour lui d'une société pyramidale à une société en forme de toupie (voir la représentation schématique en fin de synthèse). Selon cet auteur **deux mouvements remettent en question la vision d'une société divisée en classes sociales**. D'un côté, **le sentiment d'appartenance à une classe sociale s'affaiblit** puisque de moins en moins de gens se disent appartenir à la classe ouvrière ou à la bourgeoisie, et ceux qui se situent dans la classe moyenne deviennent plus nombreux, jusqu'à être majoritaires dans l'ensemble de la population. D'un autre côté, **les catégories sociales intermédiaires se multiplient**. Ainsi, cet auteur évoque-t-il le phénomène de « moyennisation de la société » ou la montée d'une « classe moyenne généralisée » dont la valeur centrale serait l'individualisme.

De même à partir du milieu des années 1980 en France on observe un accroissement des clivages intra-classes, lequel brouille encore les frontières entre les différentes classes sociales et diminuent là encore la pertinence de la notion de classe sociale pour comprendre la société française (classe en soi dans l'analyse de Karl MARX et classe de possession et classe de production dans l'analyse de Max WEBER).

Plus précisément à partir du milieu des années 1980, on peut observer un accroissement des distances intra-classes, autrement dit un processus de fragmentation économique et culturelle au sein d'une même classe sociale (catégorie sociale). Plusieurs critères peuvent expliquer l'existence de ces clivages intra-classes, parmi ces critères on peut citer l'âge. Ainsi, le revenu s'accroît généralement avec l'âge (expérience, promotion interne etc.) et donc les écarts de revenu et de niveau de vie peuvent être importants entre les membres d'une même catégorie sociale (exemple : un ouvrier qualifié âgé n'aura pas les mêmes revenus et ne disposera pas du même patrimoine qu'un jeune ouvrier peu qualifié). Par ailleurs, les jeunes sont davantage touchés que leurs aînés par les emplois précaires ou le chômage ce qui là encore contribue à accroître les clivages intra-classes. Ainsi, le statut face à l'emploi est également un critère de fragmentation des catégories sociales salariées, entre les salariés travaillant à temps plein et en CDI et les salariés travaillant par exemple à temps partiel involontaire (sous-emploi) et en contrat précaire. De même, la composition familiale peut contribuer à accroître les clivages intra-classes (célibataire, couple sans enfant, familles nombreuses, familles monoparentales). Enfin, en ce qui concerne les ouvriers et les employés un autre critère de fragmentation peut apparaître, il s'agit du niveau de qualification. Ainsi, on peut distinguer les ouvriers ou les employés qualifiés des ouvriers et employés non qualifiés, ce qui conduit à observer des clivages intra-classes en matière de revenu moyen mais aussi de conditions de travail ou de pratiques sociales.

Ainsi de nombreux autres facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (notamment l'âge, le statut face à l'emploi, la composition familiale et le niveau de qualification) contribuent à atténuer la pertinence de la notion de classe sociale pour comprendre la société française car ces derniers conduisent à un accroissement des clivages intra-classes.

L'atténuation des clivages inter-classes, l'accroissement des clivages intra-classes ainsi que de multiples facteurs d'individualisation amènent donc au déclin de la conscience de classe (classe pour soi au sens de K. MARX)

Le constat statistique :

En 1960, sur 100 personnes interrogées par la Sofres sur le sentiment de leur appartenance ou non à une classe sociale 61 répondent OUI, autrement dit déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Près de 40% déclarent même appartenir à la classe ouvrière et seulement 21% à la classe moyenne.

En 1985, sur 100 personnes interrogées par la Sofres sur le sentiment de leur appartenance ou non à une classe sociale 59 répondent encore OUI, autrement dit déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Mais seulement de 27% déclarent même appartenir à la classe ouvrière et seulement 32% à la classe moyenne. On observe donc que le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière a fortement reculé en l'espace de 25 ans.

Les analyses sociologiques à retenir :

On observe en France une baisse de la conscience de classe et ce pour plusieurs raisons.

- D'une part, la **montée des niveaux de vie et l'homogénéisation des modes de vie (moyennisation)** ont contribué à faire décliner la conscience de classe. Le déclin de la classe en soi entraînant de fait le déclin de la classe pour soi.

- De même que **l'accroissement des clivages intra-classes** dans la mesure où les groupes sociaux apparaissent plus hétérogènes.

- De plus, selon François DUBET (1946 -), si la notion de classe a perdu une partie de son actualité, c'est en raison de mutations sociales profondes notamment dans deux domaines. D'une part, le domaine des identités, où **la culture de masse a érodé les cultures de classe**. Et partant, d'autres modes d'identification comme l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, le lieu de résidence, permettent d'anticiper les dispositions des acteurs de façon plus précise et plus efficace que la seule appartenance de classe. Et d'autre part, le domaine de l'action collective, **les mouvements sociaux n'étant pas tous réductibles à des mouvements de classes** opposant « les prolétaires » et « les bourgeois ». Ainsi, on observe le développement des nouveaux mouvements sociaux à partir des années 60 : mouvements féministe, écologistes, altermondialiste, anti-raciste, gay et lesbien, etc.). De même, pour François DUBET **il n'est plus possible de parler d'électorats de classe** tant les facteurs du vote se sont détachés de la seule appartenance de classe ; l'âge, le diplôme, le statut de l'emploi, la zone de résidence pèsent tout autant que l'appartenance de classe.

- Le processus d'individualisation dans les sociétés modernes a également contribué à faire décliner la conscience de classe. Ainsi, **l'affirmation de l'individualisme** (à savoir l'accroissement de l'autonomie des individus par rapport à la société et aux instances d'intégration) s'est traduite par une liberté plus grande des choix de comportements face au poids des normes familiales anciennes, de l'Eglise ou d'autres institutions. De nouvelles pratiques sont apparues, aussi bien dans la sphère privée (telle l'évolution des formes de la famille) que dans les formes collectives d'engagement (les partis politiques et syndicats déclinent, au profit d'autres types d'associations). Pour certains sociologues, tel que François DUBET ou Bernard LAHIRE (1963 -) ces évolutions débouchent sur une transformation radicale : **l'individu choisirait librement, en fonction d'aspirations indépendantes de ses origines sociales, à la fois les personnes avec lesquelles il se regroupe et les relations qu'il met en place.**

• Toutefois à partir du milieu des années 80 en France on observe une résurgence des distances inter-classes, ce qui rend pour certains auteurs l'analyse des classes sociale encore pertinente.

À partir du milieu des années 80 la dynamique de réduction des inégalités s'arrête, et même certaines inégalités s'accroissent de nouveau. La pertinence de la notion de classe sociale ressurgit (classe en soi dans l'analyse de Karl MARX et classe de possession et classe de production dans l'analyse de Max WEBER).

Le constat statistique :

Tout d'abord on peut citer plusieurs raisons pour expliquer la résurgence des distances inter-classes à partir des années 80. En premier lieu on peut citer la **crise économique** apparue en 1973 et qui a entraîné la rupture du mode de régulation fordiste (répartition équitable des gains de productivité alimentant la demande et permettant ainsi à l'offre de trouver ses propres débouchés) observé dans les années antérieures. Le **chômage** explose et les **emplois précaires** se développent. De même, face à la crise et la montée du chômage, les gouvernements mettent en place des politiques libérales dont la **politique de rigueur salariale** ou l'accroissement de la flexibilité du travail. Or, alors que désormais, à partir de 1983, les salaires vont augmenter moins vite que la Valeur Ajoutée Brute, dans le même temps la libéralisation des marchés financiers (*le « big bang »*) contribue à faire **exploser les revenus de la propriété**. Et ce, alors même que **la progressivité de l'impôt s'atténue**. De plus, la massification de l'enseignement, mise en œuvre dès les années 1950, n'a pas été pleinement synonyme de démocratisation. En effet, force est de constater que **les inégalités scolaires restent importantes** et que la réussite scolaire dépend encore beaucoup du milieu social d'origine. De même, la **crise de financement de l'État Providence** a entraîné le recul forcé de celui-ci dans certains domaines : santé, chômage, retraite, logement.

Par conséquent, les clivages inter-catégoriels qui s'étaient atténués du milieu des années 60 au milieu des années 80 se creusent à nouveau et **le groupe constitué des salariés est de plus en plus hétérogène**. On observe une remontée des inégalités de niveaux de vie et notamment entre les ménages les plus aisés et les ménages les plus modestes. De même, les inégalités de patrimoine s'accroissent à nouveau et demeurent très importantes. Ainsi, les niveaux de vie et les modes de vie des ouvriers et des employés (choix du « nécessaire ») est très différent de celui des cadres et des professions intermédiaires. De même, les conditions de travail sont différentes, les employés et certaines professions intermédiaires voient leurs conditions de travail se rapprocher de celles des ouvriers.

Par ailleurs, pour Pierre BOURDIEU (1930-2012) **les goûts restent déterminés par l'origine sociale des individus** ; de plus il y a une domination symbolique exercée par la classe dominante au niveau des pratiques sociales et des pratiques culturelles.

Enfin, **la mobilité sociale reste relativement faible** et *in fine*, le phénomène de reproduction sociale touche toutes les PCS. Pierre BOURDIEU dénonce alors la persistance des inégalités scolaires dont les origines sont à trouver dans le fonctionnement du système scolaire lui-même et les différences de capital culturel entre les différents milieux sociaux (le capital culturel de la classe favorisée étant en adéquation avec le capital culturel de l'école).

La résurgence des inégalités économiques et sociales entre les différentes catégories sociales et l'accroissement de la pertinence de la classe en soi, entraînent une remontée de la conscience de classe (classe pour soi).

Le constat statistique :

On observe une remontée et une persistance du sentiment d'appartenir à une classe sociale. Par exemple, en France en 2010 sur 100 personnes appartenant aux 20% des ménages les plus pauvres 51% déclarent avoir le sentiment d'appartenir à la classe défavorisée (17%) ou populaire (34%) contre 33% pour le reste de la population. De même, sur 100 personnes appartenant aux 20% des ménages les plus riches 15% déclarent avoir le sentiment d'appartenir à la classe aisée (9%) ou privilégiée (6%) contre 3% pour le reste de la population

Par ailleurs, une étude de la Sofres montre que si pour 40% des personnes interrogées en 1964, 40% seulement déclarent que la lutte des classes est une réalité, ils sont 64% à avoir ce sentiment en 2013 soit 1,5 fois plus.

Les analyses sociologiques à retenir :

Pour le sociologue, **Louis CHAUVEL** (1967-) plusieurs arguments dont la nette remontée des inégalités économiques permettent de parler du maintien, voire du retour des classes sociales dans leur dimension objective. Pour autant, dans ce diagnostic, un élément demeure manquant : celui concernant les *identités collectives*, autrement dit la conscience de classe. Pour cet auteur, les classes sociales perdurent d'un point de vue objectif même si elles ont disparu d'un point de vue subjectif.

Pour **Michel PINCON** (1942 - 2022) et **Monique PINCON-CHARLOT** (1946 -) si on peut dire que la classe ouvrière n'existe plus en revanche force est de constater que la **classe sociale bourgeoise en soi et pour soi perdure encore**. Cette classe sociale qui accumule des capitaux économiques, sociaux et symboliques se caractérise par un niveau élevé de richesse multiforme (un alliage fait d'argent mais aussi de culture, de relations sociales et de prestige) ainsi que par la constitution de lignées qui apparaît, dès lors, comme centrale dans les processus de la transmission des positions dominantes

Pour **François DUBET**, il faut défendre la notion de classe sociale, car elle renvoie à la présence et à la force des mécanismes de domination sociale qui caractérisent notre société. Les exclus sont ainsi dominés par un système de classes, de même les mécanismes de reproduction sociale du fait des inégalités scolaires sont aussi des mécanismes de domination.

De même pour **Camille PEUGNY** (1981 -), les classes sociales n'ont jamais disparu, mais les transformations de l'emploi, qui induisent un « un isolement au travail grandissant » et l'érosion des collectifs de travail, les ont rendues invisibles. Selon cet auteur, la société française est une société de classes sociales, tout simplement parce qu'il existe en son sein des **univers de vie encore assez largement disjoints**. Il suffit d'observer les pratiques culturelles, la consommation, le départ en vacances ou beaucoup d'autres indicateurs pour le constater. De plus, pour ce sociologue le contour des classes sociales a évolué, en lien avec les transformations de la société. Dans les années 50 on parlait de la classe ouvrière pour désigner les salariés qui se trouvaient dans une position subalterne et qui subissaient une forme de domination dans le monde du travail, car ces salariés travaillaient principalement dans des usines. Aujourd'hui, à partir des années 2000 il convient de parler des **classes populaires du tertiaire**, car désormais ce sont pour une grande part des employés non qualifiés des services (services à la personne, la vente ou la restauration) qui sont dans cette situation. Ces derniers cumulent, en effet, les facteurs de désavantages sociaux : une surreprésentation des femmes, des étrangers et des immigrés, des non diplômés. Leur intégration professionnelle est beaucoup plus fragile que celle des employés et ouvriers qualifiés : ils sont beaucoup plus fréquemment en CDD, à temps partiel, confrontés au risque de pauvreté. Ces emplois non qualifiés concernent environ la moitié des employés et un tiers des ouvriers. De même selon cet auteur, plusieurs mouvements sociaux récents montrent l'existence d'une fracture sociale croissante en France inter-catégoriels et notamment celui des « Gilets jaunes ». Pour cet auteur, le conflit des « gilets jaunes est révélateur d'une « **polarisation des destins sociaux** ». L'absence d'amélioration du pouvoir d'achat, des salaires, des conditions de travail depuis vingt ans, tend en effet à amenuiser tout espoir de mobilité ascendante parmi les classes populaires et à entretenir un sentiment de déclassement social chez les classes moyennes inférieures. On a donc assisté chez les acteurs du mouvement à « **une prise de conscience de difficultés et d'intérêt communs** ». Leur colère a été alimentée par un fort sentiment d'injustice sociale qui vise cependant moins les « assistés » (chômeurs et immigrés) et davantage le haut de l'échelle sociale, « les riches, les puissants et les élites ».

Enfin, pour le sociologue **Pierre BOURDIEU** **l'espace social reste un espace fortement hiérarchisé avec une classe dominante et une classe dominée**. Plus précisément, Pierre BOURDIEU essaye à la fois de concilier et de dépasser l'analyse de Karl MARX et celle de Max WEBER. À Karl MARX il emprunte la notion de capital qu'il étend à d'autres domaines et à Max WEBER il emprunte l'idée que les acteurs sont en lutte pour l'accès aux biens, au prestige et au pouvoir en ayant des moyens inégaux d'où l'importance de la domination symbolique qui s'exerce aux différents niveaux de la société. Ainsi, les classes sociales sont analysées à partir de la distribution des positions dans l'espace social. Cette distribution est structurée à partir de deux critères principaux :

- **Le volume du capital possédé**. À ce niveau Pierre BOURDIEU distingue, le capital économique (revenus, patrimoine), le capital social (le réseau de relations) et le capital culturel (niveau de diplôme, maîtrise de la culture légitime qui conditionne les goûts et les pratiques sociales, le capital linguistique etc.) Les agents sont plus ou moins bien dotés en capitaux. Ces capitaux se renforcent mutuellement et s'accumulent.

- **La structure du capital possédé**, c'est la part respective du capital économique, du capital social et du capital culturel dans le capital global. *Ainsi P. BOURDIEU distingue au sein classe dominante, les dominants-dominants (fortement dotés de l'ensemble des capitaux) et les dominants-dominés (moins dotés en capital économique mais fortement doté en capital culturel). On observe ici l'importance du capital culturel comme instrument de la domination dans l'analyse de Pierre BOURDIEU.*

Toutefois, le capital possédé ne suffit pas à déterminer la position sociale d'un individu. En effet, encore faut-il que l'individu mobilise et utilise ce capital pour obtenir une reconnaissance sociale. Ce qui est le cas de classe dominante.

Enfin, des facteurs de hiérarchisation s'articulent aux classes sociales sans les dépasser, ce qui permet de réaffirmer donc la pertinence de ces dernières pour comprendre la société française. L'exemple du genre

La position occupée par un individu dans les rapports sociaux de classe s'articule avec la position qu'il ou elle occupe dans les rapports sociaux de genre. Le concept de rapports sociaux de genre renvoie d'abord au constat de l'assignation des femmes et des hommes à des tâches différentes et cette assignation différenciée s'applique tant à la sphère domestique qu'à la sphère professionnelle. **Le concept de rapports sociaux de sexe ne désigne cependant pas un champ de tension autonome et indépendant des rapports de classe**. Autrement dit, la position occupée par les femmes dans les rapports sociaux de genre s'articule avec la position qu'elles occupent dans les rapports sociaux de classes. Ainsi, les femmes cadres et les femmes ouvrières partagent certaines caractéristiques communes. En effet, dans la sphère domestique les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques et notamment à certaines d'entre elles qui leur paraissent « naturellement assignées » et dans la sphère professionnelle les femmes sont souvent cantonnées dans des activités liées à l'éthique du *care*, sont considérées comme moins compétentes que les hommes et gagent toutes choses égales par ailleurs 10% de moins que les hommes. Toutefois, elles diffèrent selon d'autres. Plus précisément pour C. CARBONNIER et N. MOREL, l'externalisation des tâches domestiques, c'est-à-dire l'emploi de salariés pour effectuer des tâches domestiques autrefois effectuées par les membres du ménage permet d'atteindre une plus grande égalité entre les sexes en déchargeant les femmes de ces tâches pour leur permettre de s'investir dans le monde du travail. Mais en même temps, force est de constater que ce sont les femmes les plus qualifiées qui bénéficient de ces services, financés en partie par l'État sous la forme de crédit d'impôt. Si bien que cette possibilité d'externaliser les tâches domestiques pour les femmes les plus aisées repose sur le travail domestique des femmes moins qualifiées. Ainsi, s'opère donc dans un remplacement des inégalités de genre au sein des couples les plus aisés par des inégalités entre femmes de différentes catégories socio-professionnelles. Libérées d'une partie des tâches domestiques, les femmes très qualifiées peuvent davantage s'investir dans des tâches cognitives très productives et fortement rémunérées, tandis que les femmes peu qualifiées restent cantonnées dans des tâches peu valorisées et faiblement rémunérées.

Résumer pour bien comprendre les enjeux du chapitre

COMMENT EST STRUCTURÉE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ?

notamment dans la perspective d'une dissertation

☞ **Comment est structurée la société française aujourd'hui ?**

Pour rendre compte de la structure sociale en France aujourd'hui plusieurs facteurs sont possibles :

- L'analyse des classes sociales de Marx et l'analyse de la stratification de Weber (classes sociales et groupes de statut)
- Mais d'autres facteurs de structuration et de hiérarchisation également sont possibles comme le revenu, la profession, l'âge, le sexe, le diplôme, le lieu de résidence

☞ **Pourquoi peut-on dire que la notion de classe sociale est devenue moins pertinente pour comprendre la société française ?**

- Du milieu des années 1960 aux milieux des années 1980, le phénomène de moyennisation (hausse des niveaux de vie et réduction des inégalités) a contribué à atténuer les distances inter-classes

- A partir du milieu des années 1980, des facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social et notamment, le revenu, l'âge, le diplôme ou le statut de l'emploi contribuent à accroître les distances intra-classes.

- Le déclin de la classe pour soi ou la baisse de la conscience de classe du fait d'une part de la réduction des distances inter-classes et l'accroissement des distances intra-classes ; mais également de l'émergence de multiples facteurs d'individualisation.

☞ **Pourquoi peut-on dire que la notion de classe sociale reste pertinente pour comprendre la société française ?**

- La remontée des inégalités tant économiques que sociales (remontée des clivages intra-classes)) partir des années 1980.

- La résurgence de la classe pour soi (résurgence de la conscience de classe) et la persistance d'une domination symbolique sur le plan des pratiques sociales et culturelles.

- Certains facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social comme le genre s'articulent aux classes sociales sans les dépasser.

☞ **Dans quelle mesure peut-on dire que l'approche en termes de classes sociales est pertinente pour rendre compte de la société française ?**

Ce sujet débat invite l'élève à un plan en OUI / mais ou NON / Mais

Oui, l'analyse en termes de classe sociale est pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui

Mais, la moyennisation a contribué à affaiblir la pertinence de cet outil (baisse des clivages inter-classes). Par ailleurs des clivages intra-classes sont apparus à partir des années 80 rendant plus hétérogènes les classes sociales.

OU

Non, la moyennisation a contribué à affaiblir la pertinence de cet outil (baisse des clivages inter-classes). Par ailleurs des clivages intra-classes sont apparus à partir des années 1980 rendant plus hétérogènes les classes sociales.

Mais, la résurgence des inégalités depuis plusieurs années a rendu l'analyse en termes de classe sociale, à nouveau pertinente, pour rendre compte de la structure sociale

Mais attention au sujet débat qui appelle dans un souci de cohérence un plan HISTORIQUE ou CHRONOLOGIQUE

Le plan en Oui / Mais n'est pas possible. On ne peut pas mener le raisonnement suivant :

Oui les classes sociales existent ou ressurgissent aujourd'hui (à partir du milieu des années 80 : remise en cause de la moyennisation) et donc l'approche en termes de classes sociales est pertinente.

mais leur réalité s'était atténuée (« elles avaient disparu ») du milieu des années 60 au milieu des années 80 du fait de la moyennisation et de l'accroissement des clivages intra-classes ; et donc l'approche en termes de classes sociales n'est plus pertinente.

Il vaut mieux privilégier le plan

« Non », pour de nombreuses raisons tant objectives que subjectives plusieurs auteurs ont soutenu la thèse selon laquelle l'approche en termes de classes sociales avait perdu de sa pertinence pour analyser la société française (voire n'existaient plus) du fait de la moyennisation qui s'est opérée du milieu des années 1960 au milieu des années 1980 et de l'accroissement des clivages intra-classes.

Mais, la remontée des inégalités ou la rupture dans la dynamique de la moyennisation rendent leur pertinence aux approches en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française.

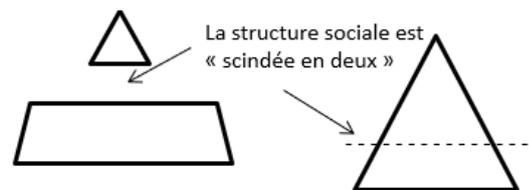
Comment est structurée la société française ?

Comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques

Historiquement, la structure sociale peut s'analyser grâce à un « critère professionnel ».

Et plus précisément pour MARX par le biais de la place occupée dans le monde de production Plus précisément dans son analyse de la structure sociale MARX s'attache à mettre en évidence les rapports d'exploitation et de domination entre les groupes sociaux. Les classes sociales forment ici des groupes sociaux aux niveaux de vie et aux conditions de vie très inégaux (classe en soi) ; dont les intérêts sont antagonistes et qui peuvent s'organiser pour les défendre- conscience de classe - (classe en soi).

Max WEBER quant à lui propose une analyse de la structure sociale plus complexe qui dépasse les structures économiques. Ainsi, il distingue trois catégories de groupes sociaux : les classes sociales, les groupes de statut et les partis. La classe sociale n'est donc qu'un élément de différenciation sociale.



Toutefois du milieu des années 60 au milieu des années 80 on observe plusieurs phénomènes :

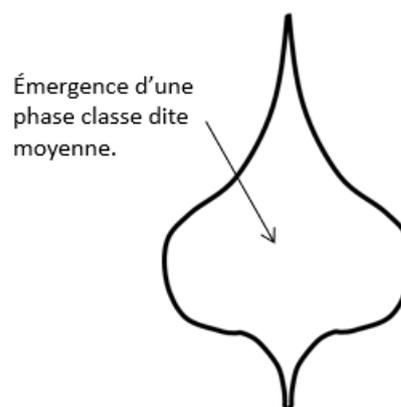
- La modification de la structure professionnelle des emplois : les PCS extrêmes déclinent (ouvriers notamment) au profit des PCS intermédiaires et plus qualifiées.

- Les inégalités économiques et sociales se réduisent entre les PCS (critère professionnel). C'est la moyennisation, qui entraîne un brouillage des frontières entre les groupes sociaux. Parallèlement la société connaît un processus d'individualisation des comportements et des parcours qui rompt avec la dimension collective des classes sociales (atténuation de la conscience de classe).

Enfin, la mobilité sociale ascendante qui devient effective renforce ces phénomènes car elle participe également au brassage des patrimoines tant économiques (critère objectif) que culturels (critère subjectif)

Compte tenu de ces évolutions, de nombreux sociologues (MENDRAS, TOURAINE, etc.) soutiennent alors la thèse, selon laquelle, la notion de classe sociale a perdu de sa pertinence pour analyser la société française. Plus largement, on peut dire alors que le critère de différenciation lié au statut professionnel (appréhendé dans nos sociétés par la nomenclature des PCS) semble avoir perdu de sa pertinence pour analyser la structure sociale. De même, la notion de conscience de classe s'est fortement atténuée voire a disparu.

D'autant plus que d'autres critères peuvent être mobilisés pour analyser et expliquer la structure sociale : le genre, l'âge, la situation face à l'emploi, le lieu de résidence, l'ethnie, les styles de vie etc.



Mais dans un troisième temps, et à partir du milieu des années 80 on assiste à une remontée des inégalités économiques et sociales :

- la remontée des inégalités économiques et sociales ou à tout le moins la rupture dans la dynamique de leur réduction, observée à partir du milieu des années 80, conduit certains sociologues à soutenir la thèse selon laquelle la notion de classe sociale reste pertinente pour analyser la structure sociale. En effet, les inégalités économiques et sociales d'origine professionnelle (entre les PCS) restent marquées (critère objectif) de même qu'une conscience de classe peut se faire à nouveau jour (critère subjectif). *Ce dernier point est plus contestable selon certains auteurs dont L. CHAUVEL*

- Au final, la structure sociale paraît à nouveau perdre en homogénéité, d'autant que des critères de différenciations comme le genre, l'âge ou la situation face à l'emploi n'ont pas disparu voire prennent toute leur « vigueur ». Enfin, il est important de souligner que le sociologue Pierre BOURDIEU montre (dénonce) quant à lui l'importance des styles de vie pour expliquer les effets de domination au sein de la structure sociale. Cet auteur cherche, en effet, à mettre en lumière dans la France contemporaine l'existence de groupes relativement fermés sur eux-mêmes, dotés d'une culture (valeurs, pratiques sociales et culturelles) spécifiques et positionnés inégalement dans la structure sociale.

